



RÈGLEMENT

2024

**MEET YOUR
EXTRAORDINARY**





RÈGLEMENT TENERIFE BLUETRAIL JÖELETTES – RETO – FAMILY RACE – PEQUE RACE

ORGANISATION

IDECO, S.A. organise l'événement sportif « Tenerife Bluetrail by UTMB® » avec l'assistance technique et opérationnelle d'UTMB IBERIA S.L. et avec le soutien du Cabildo Insular de Tenerife et des mairies où se déroulent les épreuves.

ACCEPTATION DU RÈGLEMENT ET DE L'ÉTHIQUE DE LA COURSE

La participation aux épreuves d'UTMB® implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement, de ses annexes, de l'éthique de l'événement, et de toute consigne donnée par l'organisateur aux participants.

DÉFINITION DES ÉPREUVES

Tenerife Bluetrail by UTMB® est un événement au cours duquel différentes épreuves en pleine nature sont proposées, en empruntant les sentiers et les pistes de l'île de Tenerife et l'environnement urbain de Puerto de la Cruz. Chaque épreuve se déroule en une seule étape, à un rythme libre, dans un temps limité.

- **JÖELETTES :**

Environ 8 km au départ du Mirador de San Pedro jusqu'à la ligne d'arrivée à Puerto de la Cruz, sur le même parcours que les autres courses les plus longues de la *Tenerife Bluetrail by UTMB*.

- **RETO :**

Trois distances d'environ 1, 5 et 8 km jusqu'à la ligne d'arrivée, communes à toutes les courses, afin d'inclure les personnes qui, en raison de leur handicap, ne peuvent pas accéder aux autres courses.

- **FAMILY RACE :**

Un parcours d'environ 5 km au départ de l'esplanade de Barranco San Felipe sur un itinéraire composé à 60 % de pistes/sentiers et à 40 % de voies urbaines. 5 personnes maxima par groupe familial, qui doit impérativement inclure un adulte et un mineur.

- **PEQUE RACE :**

Environ 1 km de parcours urbain pour un adulte et une autre personne de moins de 7 ans pour franchir la ligne d'arrivée de la Tenerife Bluetrail by UTMB.

L'ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS

Pour participer aux épreuves de la *Tenerife Bluetrail by UTMB*, vous devez absolument :

- Être pleinement conscient de la durée et de la spécificité de l'épreuve et être parfaitement prêt à y participer.
- Informer et sensibiliser les accompagnateurs au respect du territoire, des personnes et des règles de la course.

SEMI-AUTONOMIE

Le principe de course individuelle en **semi-autonomie** est la règle. Ce principe implique notamment les règles suivantes :

1. Chaque participant doit avoir avec lui tout son matériel obligatoire pendant toute la durée de la course. Transporter l'équipement dans un sac à dos (ou similaire), qui ne peut pas être changé en cours de route.
2. Les points de ravitaillement proposent de la nourriture et des boissons à consommer sur place. L'organisation ne fournit que de l'eau ou des boissons énergétiques pour remplir les bidons ou les poches de liquides.

LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

En s'inscrivant à l'une des courses d'UTMB®, les participants s'engagent à respecter l'environnement et les espaces naturels qu'ils traversent. En particulier :

- Il est strictement interdit d'abandonner des déchets (contenants de gel, papiers, déchets organiques, emballages plastiques...) sur le parcours. Des poubelles sont disponibles à chaque poste de ravitaillement et doivent être impérativement utilisées. Les commissaires de course effectuent des contrôles le long du parcours.
- Tous les participants doivent conserver leurs déchets et emballages avant de pouvoir les jeter dans les conteneurs mis à leur disposition aux postes de ravitaillement.
- Il est impératif de suivre le parcours tracé sans prendre de raccourci.

ÉQUIPEMENT et MATÉRIEL OBLIGATOIRE

Afin d'assurer la sécurité et le bon déroulement de chaque épreuve, chaque participant doit avoir à sa disposition la liste complète du matériel obligatoire détaillé ci-dessous.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE ÉPREUVES RETO, FAMILY RACE, JOELETTES ET PEQUE RACES

- Chaussures fermées adaptées pour la pratique du running.
- Téléphone portable (le smartphone est OBLIGATOIRE) : le coureur doit être disponible et répondre au téléphone à tout moment avant, pendant et après la course :
 - Téléphone portable utilisable en Espagne (inclure les numéros de sécurité de l'organisation dans les contacts, garder le téléphone allumé, ne pas cacher le numéro et ne pas oublier de partir avec une batterie chargée).
 - Gardez votre téléphone allumé, le mode avion est interdit et vous pouvez être pénalisé.
 - L'application Livetrail doit être installée et connectée.
- Un sac à dos ou similaire pour transporter l'équipement obligatoire pendant la course.

- Dans le cas des épreuves Jöelettes et Family Race, un demi-litre d'eau pour chaque membre de l'équipe.

CONTRÔLES ANTIDOPAGE

Tout concurrent peut être soumis à un contrôle antidopage avant, pendant ou à la fin de l'épreuve. En cas de refus ou de manquement, le sportif sera sanctionné de la même manière que s'il avait été reconnu coupable de dopage.

DOSSARDS

Les dossards sont remis individuellement à chaque coureur sur présentation de :

- Une pièce d'identité avec photo ou un passeport.

Le dossard doit être porté sur la poitrine ou le ventre et doit être visible en permanence et dans son intégralité pendant toute la durée de la course. Il doit toujours être placé au-dessus d'un vêtement et ne doit en aucun cas être fixé au sac à dos (ou similaire) ou à une jambe. Le nom et le logo des collaborateurs ne doivent pas être modifiés ou cachés. Le dossard est le laissez-passer nécessaire pour accéder aux bus, aux postes de ravitaillement, aux infirmeries, aux salles de repos, aux douches, aux zones de dépôt ou de récupération des sacs... Le dossard ne sera jamais retiré sauf en cas de refus d'obtempérer à la décision d'un responsable de course. En cas d'abandon, il sera coupé et désactivé.

SAC DU COUREUR

Récupération des sacs : Les sacs doivent être laissés aux départs et être récupérés à la ligne d'arrivée au plus tard 1 heure après la fin de la course. Une fois ce délai écoulé, le coureur doit se rendre en personne pour récupérer le sac dans les bureaux de l'organisation au Pabellón Insular de Tenerife Santiago Martín.

Nous vous recommandons d'avoir des vêtements de rechange et des produits d'hygiène à Puerto de la Cruz.

Seuls les sacs fournis par l'organisation seront transportés et aucune plainte concernant leur contenu ne sera acceptée. Il est recommandé de ne pas déposer d'objets de valeur.

RAVITAILLEMENTS

L'organisation fournira des ravitaillements solides et liquides tout au long du parcours. Les points de ravitaillement proposent de la nourriture et des boissons qui doivent être consommées sur les points de ravitaillement.

POINTS DE CONTRÔLE

Des contrôles sont effectués à tous les postes de ravitaillement et à certains postes de sécurité. **Il existe des points de contrôle aléatoires à des endroits autres que les postes de sécurité ou de ravitaillement.** L'organisation ne communique pas leur localisation.

LA SÉCURITÉ ET L'ASSISTANCE MÉDICALE

Les points d'assistance sont destinés à venir en aide à toute personne en danger avec les moyens de l'organisation ou publics.

- En se présentant au point d'assistance.
- En appelant le centre de contrôle (CC) de la course.
- En demandant à un autre participant de demander de l'aide.
- En utilisant la fonction SOS de l'application Livetrail.

Tous les participants doivent porter assistance à toute personne en difficulté et déclencher le protocole d'assistance médicale et rester avec le coureur en détresse jusqu'à l'arrivée du personnel autorisé de l'organisation.

En cas d'impossibilité de contacter le CC de la course, il est possible d'appeler directement les services d'urgence (en particulier dans les zones où seuls les appels d'urgence sont possibles) via le **numéro de téléphone 112**.

Des éventualités de toutes sortes, liées à l'environnement et à la course, peuvent justifier un retard dans la participation. Pendant l'attente, votre sécurité dépend de la qualité des produits que vous transportez dans votre sac à dos. Le participant disposera de ses propres ressources pour assurer sa sécurité.

Les professionnels de la santé et les secouristes officiels, ainsi que toute personne désignée par la direction de la course, sont autorisés à :

- Mettre hors course tout participant qui n'est pas considéré comme apte à poursuivre la course.
- Obliger un participant à porter l'un des équipements obligatoires.
- Faire évacuer par n'importe quel moyen tout participant qu'ils jugent en danger.
- Hospitaliser tout participant dont l'état de santé le nécessite.

Tout participant traité par un médecin, un secouriste ou une équipe de sauvetage, ou secouru, se soumet à leur autorité et s'engage à accepter leurs décisions.

DURÉE MAXIMALE AUTORISÉE ET BARRIÈRES HORAIRES

- TENERIFE BLUETRAIL FAMILY RACE : Sans limites de temps.
- TENERIFE BLUETRAIL PEQUE RACE : Sans limites de temps.
- TENERIFE BLUETRAIL JOELETTE : Sans limites de temps.
- TENERIFE BLUETRAIL RETO : Sans limites de temps.

ABANDON ET RETOUR À LA LIGNE D'ARRIVÉE

Sauf en cas de blessure, un coureur ne peut abandonner qu'à un point de contrôle. Il doit alors avertir le responsable du poste ou le centre de contrôle de la course. Dans ce cas, le dossard sera marqué comme « abandon ». En cas de décision d'abandon entre 2 points de contrôle, le participant doit atteindre un point de contrôle où il indiquera son abandon.

Le participant doit conserver son dossard comme sauf-conduit pour l'accès aux transports officiels, aux salles de soins, etc.

En cas de conditions météorologiques défavorables justifiant la suspension partielle ou totale de la course, les organisateurs veilleront à ce que tous les participants regagnent la ligne d'arrivée dans les plus brefs délais.

ARRIVÉE À LA LIGNE D'ARRIVÉE

Une médaille de finisher sera attribuée à ceux qui auront parcouru la distance dans le temps imparti.

Les coureurs disposeront d'un point de ravitaillement final situé à Puerto de la Cruz, réservé exclusivement aux coureurs, et auquel il ne pourront accéder qu'une seule fois.

DOUCHES

Un service de douches sera mis à la disposition des coureurs uniquement à la fin de la course. Pour accéder aux douches, les coureurs doivent être munis de leur dossard et entrer sans leurs chaussures de course.

CLASSEMENTS ET PRIX À LA CLÉ

Un classement général est établi pour chaque course indépendamment du sexe et de l'âge.

Les modalités Peque Race, Familiar et Reto ne rentrent pas dans la catégorie de compétitions. Concernant la modalité JOELETTE, les 3 premières équipes du classement recevront un trophée. Les trophées et les prix sont uniquement remis lors de la cérémonie ; par conséquent, la présence des lauréats à la cérémonie est obligatoire.

PÉNALITÉS ET DISQUALIFICATIONS

Le directeur de course, les commissaires de course présents sur le parcours et les chefs de poste aux différents points de contrôle et de ravitaillement sont habilités à faire respecter le règlement et à appliquer immédiatement une pénalité (*) si nécessaire selon le tableau suivant :

FAUTES/RÈGLEMENT	PÉNALITÉ (*) – DISQUALIFICATION
Prendre un raccourci sur l'itinéraire	À la discrétion du directeur de course
Absence de matériel de sécurité obligatoire.	Disqualification immédiate
Refus d'un contrôle obligatoire de l'équipement.	Disqualification
Téléphone SMARTPHONE éteint ou en mode avion.	Pénalité de 15 minutes
Jet d'ordures ou non-utilisation des toilettes mises à disposition par l'organisation (acte volontaire) par un coureur ou un membre de son entourage	Pénalité d'une heure
Ne pas respecter les personnes (organisation ou autres participants). NT : tout participant dont les accompagnateurs font preuve d'insensibilité ou refusent de respecter les consignes de l'organisation sera pénalisé.	Disqualification
Non-assistance à personne en difficulté (ayant besoin d'aide).	Disqualification
Assistance de la part d'un accompagnateur dans des zones non autorisées	Pénalité d'une heure
Tricher (par exemple, utiliser un moyen de transport, partager le dossard, etc.)	Disqualification immédiate et à vie
Le dossard n'est pas visible.	Pénalité de 15 minutes
Dossard non réglementaire.	Pénalité de 15 minutes
Comportement dangereux avéré	Pénalité de 15 minutes

Absence de puce.	Selon la décision du comité de course
Non-passage par un point de contrôle.	Selon la décision du comité de course
Refus d'obtempérer à un ordre de la direction de course, d'un commissaire de course, d'un responsable de poste, d'un médecin ou d'un secouriste.	Disqualification

(*) Les pénalités de temps sont applicables immédiatement sur place, c'est-à-dire que le coureur doit interrompre sa course pendant la durée de la pénalité. Si l'infraction au règlement est constatée après la course, la direction peut ajouter un temps de pénalité au temps de course final du coureur concerné.

DROITS D'IMAGE

Tout participant renonce expressément à faire valoir ses droits à l'image dans le cadre de l'épreuve et renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires pour l'utilisation faite de son image. Seule l'organisation peut transférer ce droit à l'image à tout média, par le biais d'une accréditation ou d'une licence adaptée. Ultra-Trail®, Ultra-Trail du Mont-Blanc®, UTMB® sont des marques légalement déposées. Toute communication sur l'événement ou utilisation d'images de l'événement doit se faire dans le respect du nom de l'événement, des marques déposées, et avec l'accord officiel de l'organisation.

Tenerife Bluetrail by UTMB® travaillera avec une société de photographie, qui utilisera les données collectées lors des événements sportifs pour remplir son obligation en tant que fournisseur de services photographiques dans le cadre du contrat sous-jacent avec l'Organisateur. Les données personnelles des participants ne seront pas transmises à des tiers. Ils ne travailleront qu'avec des photographes qui respectent les lois sur la protection des données exigées par le règlement général sur la protection des données de l'UE.

Outre la possibilité d'effectuer une recherche manuelle de photos à l'aide du lieu et de l'heure, il est également possible d'effectuer une recherche GPS, si l'itinéraire a été enregistré au format GPX, en téléchargeant le fichier ou avec une photo (selfie). Dans ce dernier cas, les caractéristiques anonymes et non personnelles des participants sont déterminées à l'aide d'un algorithme, indépendamment du numéro de dossard, à l'aide duquel les images personnelles peuvent être retrouvées ultérieurement.

Le fondement juridique du traitement des données est l'intérêt légitime susmentionné, conformément à l'article 6, paragraphe 1 lit. f GDPR. Le participant a le droit de s'opposer à ce traitement.

L'entreprise qui fournit le service de photographies est tenue de publier sur son site web officiel la manière dont elle traite les données à caractère personnel et les informations concernant votre droit d'opposition dans sa politique de confidentialité. Cette information sera dûment communiquée à tous les participants.

SPONSORS INDIVIDUELS

Les coureurs sponsorisés ne peuvent afficher le logo de leur sponsor que sur leurs vêtements et sur l'équipement utilisé pendant la course. Tout autre accessoire publicitaire (drapeau, banderole...) est interdit en tout point du parcours, y compris sur la ligne d'arrivée, sous peine de pénalité à la discrétion de la direction de course.

EXPRESSION POLITIQUE

Conformément à notre charte éthique, toute exhibition ostentatoire d'images ou de messages politiques pendant l'événement est interdite.

RÉCLAMATIONS

Toute réclamation concernant un changement de classement doit être envoyée par courrier électronique à l'adresse suivante tenerifebluetrail@service.utmb.world dans un délai de 2 heures après la fin de l'événement.

Une autre réclamation doit être déposée par courrier électronique, dans les 10 jours suivant la course.

Les réclamations ou désaccords liés à l'inscription ou à la gestion sportive de la course et de ses règles (par exemple, si un coureur abandonne la course) ne sont pas des arguments valables pour être considérés comme une réclamation.

CONDITIONS EXCEPTIONNELLES

Si les circonstances l'exigent, les organisateurs se réservent le droit de modifier à tout moment le parcours, les heures de départ, les barrières horaires, l'emplacement des postes de ravitaillement et d'assistance, et tout autre aspect lié au bon déroulement des épreuves.

En cas de force majeure, de conditions météorologiques défavorables ou de toute autre circonstance susceptible d'affecter la sécurité des participants, ou sur ordre des administrations publiques ou des forces de sécurité, l'organisation se réserve le droit de :

- Modifier les tracés, voire réduire leur distance.
- Modifier l'heure de départ, même de quelques heures.
- Modifier les barrières horaires, y compris les réduire.
- Modifier la date de départ.
- Annuler l'épreuve (partiellement ou totalement).
- Neutraliser l'épreuve.
- Arrêter l'épreuve en cours et y mettre fin définitivement.
- Mettre en place des mesures sanitaires exceptionnelles, y compris des sorties par vagues.

Même quelques jours avant les épreuves. Le participant ne peut prétendre à aucune compensation pour cette circonstance.

ANNEXE CONDITIONS D'INSCRIPTION

Une annexe au présent règlement régit les conditions d'inscription à l'épreuve.

ANNEXE PROTECTION DES DONNÉES

Une annexe à ce règlement fournit des informations sur la politique de protection des données.

La version originale de ce règlement est rédigée en espagnol. En cas d'incohérence ou de divergence entre la version espagnole et l'une des autres versions linguistiques du présent Règlement, la version espagnole prévaut.

Santa Cruz de Tenerife, septembre 2023.



UTMB®
WORLD